



21^{ème} TIR DE LA ROCHETTE

Vendredi	10 mai	de 14 h 00 à 19 h 30
Samedi	11 mai	de 09 h 00 à 12 h 00
Samedi	11 mai	de 13 h 30 à 16 h 30
Dimanche	12 mai	de 09 h 00 à 11 h 30

Tir de groupes et individuels
Plan de tir 300 m

Buvette

Petite restauration - Boissons

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

Notre blog : <http://carabmenthue.canalblog.com/>

Le bureau ferme ½ h avant la fin des tirs

Dispositions générales

Société organisatrice : Société de tir : Carabiniers de la Menthue

- Genre de tir : Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
- Participation : Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
- Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
- Inscriptions : **Carabiniers de la Menthue Stand de Bioley-Magnoux**
p.a. François-Louis Perey
Route d'Oppens 6
1407 Bioley-Magnoux
flperey@mail.com *Inscriptions possible pendant la durée du tir*
- Paiement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance au Compte n° 10-9374-7 de la société ou au bureau le jour du tir. (Iban n° CH66 8047 2000 0020 3845 7)
- Finance de groupe : Elle est fixée à **Fr. 40.00.**
Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
- Livret de tir et taxes FST & SVC : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à Fr. **6.00.-** sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de la SVC, Fr.1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
- Paiement livret de tir : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
- Distinction/
Carte couronne : Une seule carte couronne sera délivré par tireur,
Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe "GROUPE" et "ROCHETTE "
- Positions : Arme libre à genou, sauf V et SV couché bras franc
Fusil standard et mousqueton, couché bras franc
Mousqueton, les V et SV peuvent tirer couché avec appui
Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.
- Catégorie d'armes : Cat. A : Armes standard et armes libres
Cat. D : FA57/03
Cat. E : FA90/MQ/FA57/02
- Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes
Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance
- Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
- Mutations : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme.
Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
- Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
- Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

CIBLE " EXERCICE "

Armes Toutes les armes
Cible A à 10
Nombre de coups 5, coup par coup (nombre de passes illimitées)
Position Libre
Prix de la passe **Fr. 5.-** (munitions comprises)

CIBLE " GROUPE Menthue "

Armes Toutes les armes
Cible A à 10 points
Nombre de coups **8**, 4 coups par coup et 4 coups, en série, montré à la fin
Position Selon les dispositions générales
Prix de la passe **Fr. 18.-** (Fr. 15.90 + Fr. 2.10 pour la munition)
Fr. 40.- (finance de groupe)

La finance de groupe sera offerte aux groupes composés d'au moins 4 jeunes tireurs

Carte couronne : Selon les dispositions générales

Catégorie A	72 points et plus pour	E
Arme libre et fusil standard	70 points et plus pour	U21 et V
	69 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	67 points et plus pour	E
Fass 57 (03)	65 points et plus pour	U21 et V
	64 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	65 points et plus pour	E
Fass 90, Mousqueton et Fass 57 (02)	63 points et plus pour	U21 et V
	62 points et plus pour	U17 et SV

Classement Au total des 5 meilleurs résultats du groupe, appui par le meilleur résultat.

Répartition 100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes.
Deux classements : armes de sport et armes d'ordonnance.
Valeur du 1^{er} prix Cat A : **Fr. 150.00** Cat AO : **Fr. 200.00**

CIBLE " REPARTITION "

Arme	Toutes les armes
Cible	A à 10 points
Nombre de coups	6, coup par coup
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	Fr. 20.- (Fr. 17.90 + Fr. 2.10 pour la munition)
Distinction	Aucune

Barème :

Points	Cat A	Cat D & E
60	Fr. 100.00	Fr. 100.00
59	Fr. 60.00	Fr. 70.00
58	Fr. 30.00	Fr. 50.00
57	Fr. 20.00	Fr. 40.00
56	Fr. 15.00	Fr. 30.00
55	Fr. 10.00	Fr. 25.00
54	Fr. 5.00	Fr. 20.00
53		Fr. 15.00
52		Fr. 8.00
51		Fr. 5.00

Répartition :

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les **60 %** du produit des passes, la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Classement Roi du Tir : 3 catégories

Cat A/D/E 100 % cible groupe Menthue + 100 % cible Répartition 20 % cible Rochette

1^{er} 120.-

2^{ème} 80.-

3^{ème} 60.-

CIBLE " ROCHETTE "

Arme	Toutes les armes
Cible	A à 100 points
Nombre de coups	5, coup par coup
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	Fr. 15.- (Fr. 12.90 + Fr. 2.10 pour la munition)
Carte couronne	Selon les dispositions générales

Catégorie A	440 points et plus pour	E
	430 points et plus pour	U21 et V
Arme libre et fusil standard	420 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	415 points et plus pour	E
	410 points et plus pour	U21 et V
Fass 57 (03)	405 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	405 points et plus pour	E
	400 points et plus pour	U21 et V
Fass 90, Mousqueton et Fass 57 (02)	395 points et plus pour	U17 et SV

Classement individuel : en 3 catégories A/D/E au total des points, puis l'âge le plus élevé

Aux 3ers classés : 1^{er} Fr. 70.00 – 2^{ème} Fr. 50.00 – 3^{ème} Fr. 30.00

SOCIETE VAUDOISE DES CARABINIERS

Approbation du plan de tir : le 13 janvier 2019

Le Chef de la Division fusil : *Alfred Jissot*